Port du harnais, sécurisation des accès et des interventions en hauteur

OBJECTIFS

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention
- Intégrer la règlementation en vigueur
- Identifier, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler en hauteur
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires
- Comprendre les fondamentaux du travail en hauteur (situations de travail et facteurs de chute, tirant d'air, Energie potentielle, force de choc)
- Installer des dispositifs d'ancrage provisoire ou utiliser ceux existants
- Se sécuriser dans des situations simples, sur site aménagé de dispositifs contre les chutes de hauteur ou

PUBLIC

- Techniciens et donneurs d'ordres.
- Toute personne amenée à travailler en hauteur et nécessitant le port d'EPI contre les chutes de hauteur.

DELAI

- Date(s) à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire (note > 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

GROUPE

- 6 personnes

DURÉE

- 1 jour (7h)

TARIF

- 1095 €HT/Groupe en intra (hors frais de déplacement)
- 330 €HT/pers. En inter (hors frais de déplacement)

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension.

Le programme ci-dessous est personnalisable en fonction des lieux/cas d'intervention et du métier des apprenants pour être conforme au FD S71-521.
Ce document préconise un Maintien et Actualisation des Compétences tous les 3 ans.

THÉORIE

Sensibilisation :
Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Réglementation :
Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les différentes Recommandations, les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :
Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

La protection collective contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection collective, présentation des différents équipements (PIRL, échafaudages, nacelles, dispositifs de recueil...), différenciation avec la protection individuelle.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection individuelle, présentation du harnais, des différentes liaisons et systèmes antichute et de leurs limites d'utilisation en fonction des situations de travail.

Les dispositifs d'ancrage :
Présentation des différents types d'ancrage (EN 795) fixes et temporaires et de leurs conditions d'utilisation.

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur afin d'accéder, se déplacer et travailler en sécurité :

Harnais :
- Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.
- Essais en suspension sur l'élément d'accrochage dorsal et/ou sternal *(pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail)*.

Liaisons antichute :
- Choix, contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée en fonction du contexte.
- Identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement.

Ancrages provisoires et/ou fixes :
- Choix, contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié et/ou mise en place d'un ancrage provisoire selon le lieu de travail et les précautions à prendre.

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques au site, par exemple : sécurisation des accès (échelle), présence d'ancrages à demeure, mise en application des procédures existantes dans l'entreprise (permis de travail en hauteur, ...), etc.

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.